

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 avril 2018

Présents : Paul VERNAY, Marc OBRINGER, Sylvie BORDERY, Odile RAPAUD, Yves PAQUIER, Christian MILLET, Nathalie LAMBERT, Catherine LEIGNIER, Maryvonne BOUCHARD (arrivée à 20 h 30 au point 4), et Marie-Pierre CHESSEL

Excusés : Bernard CHARDON (pouvoir à S. BORDERY), Magalie SAVART (pouvoir à N. LAMBERT), Christelle MORTEL. (Pouvoir à Odile RAPAUD), Annabelle BIANCHI et Chantal CLEMENT

Madame Nathalie LAMBERT est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Service civique

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2018 par 12 pour

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente des parcelles A2046 1897 1932 1933 et 1896 de 2376 m2 situées 6 impasse le Beauversant

Vente des parcelles de ZC381-435-436-471-410 de 8759 m2, rue de Rapan.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ces 2 dossiers.

2 FINANCEMENT (Ligne de Trésorerie, Prêt)

Afin de financer les investissements qui ont été prévus au budget 2018, il y a nécessité de recourir à des lignes de trésorerie, dans l'attente du versement des subventions liées aux principaux projets, ainsi que du fonds de compensation TVA.

Il est proposé de prolonger la ligne de trésorerie en cours auprès du Crédit Agricole d'un montant de 100 000 euros pour une année.

D'autre part un prêt relais de 2 ans sera conclu pour un montant de 100 000 euros

Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité par le conseil municipal.

3 TABLEAU DES EMPLOIS

Il est proposé d'augmenter le temps de travail sur un poste d'adjoint technique pour le ménage des bâtiments, de 24 à 27 h hebdomadaires. Il est proposé de supprimer un poste d'adjoint technique à 25 h et un poste d'adjoint technique ASVP à 35 h qui ne sont pas pourvus

A l'unanimité le conseil municipal valide ces modifications du tableau des emplois communaux

4 CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIEL ADIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte de renouveler le contrat de maintenance avec la société ADIC, concernant le logiciel « Imprim Mega », à compter du 1^{er} juillet 2018, pour un coût de 120 euros H.T. annuel.

5 LOCATION LOCAUX COMMUNAUX

Des tarifs de location, les conditions et le choix des bénéficiaires devront être prochainement étudiés, concernant les locaux de la ferme, et de l'ancien lavoir de la cité.

Les propositions seront étudiées en réunion d'adjoints.

6 CAUTION DE PRÊTS : LOGEMENTS SOCIAUX

La Société SEMCODA va construire 2 bâtiments route de Trévoux à Pérouges. Un premier bâtiment abritera 14 logements locatifs en accession à la propriété, avec un emprunt d'un montant de 1 598 100 euros.

A l'unanimité le conseil accepte de garantir cet emprunt à hauteur de 50 % ; les autres 50 % étant pris en charge par le Département.

D'autre part un projet de 2 maisons en logement social PLS, sera réalisé sur le hameau de Rapan par la société Ain Habitat.

Le conseil accepte également de cautionner l'emprunt correspondant à hauteur de 50 %

7 TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie au Péage sur la RD4 et la RD4C de Bourg St Christophe auront lieu avant l'été, pour un coût hors taxes de 191 996.45 euros.

Il est nécessaire de compléter la demande de subvention au titre de la Dotation Territoriale du Département, en précisant les différentes subventions soit 24 509 euros du Département et 59 907 euros du fonds de concours de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande de subvention.

8 SERVICE CIVIQUE

L'entretien, la mise en valeur et la poursuite des jardins de la ferme nécessitent un travail important. L'association « les jardins de la ferme » souhaite employer un jeune au titre du service civique qui bénéficie d'un soutien financier de l'Etat. Le coût résiduel serait de l'ordre de 100 euros par mois.

En fonction de l'urgence, cette démarche pourrait être portée par la commune

Avec 11 pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal accepte d'engager la démarche pour obtenir l'agrément et s'attacher les services d'un jeune en service civique.

9 COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

- **Ecole**
Réunion entre Pérouges et Bourg St Christophe sur le centre de loisirs, suite aux contacts avec les structures existantes.
- **Travaux et voirie**
Salle polyvalente : les travaux se poursuivent
Une climatisation de l'école en cours
Le poêle à granulés a été posé à la ferme
Aménagements des parkings
Projets blocs sanitaires
RD4 : réunion avec présentation du planning aux riverains
- **Environnement**
Foire aux plantes le 6 mai à la ferme avec une exposition botanique.
2 juin : baptême de la rose
- **Communication**
Le bulletin intermédiaire est prêt à sortir
- **Sociale**
Voir pour réorganiser des animations repas avec jeux pour les personnes âgées.
- **Tourisme Culture et Vie associative**
Suite aux réactions des commerçants pour les différentes manifestations dans la cité, une démarche collective est à mettre en place afin de créer une bonne participation et coordination avec les organisateurs et les habitants.
- **Jeunes**
Réunion 3 mai à 20 h pour inauguration de l'espace jeux vers l'école le samedi 12 mai à 16 h

10 QUESTIONS DIVERSES

Les participations de la communauté de commune pour 2018 ont été reconduites : 140 000 euros au titre de l'attribution de compensation, 107 000 au titre de la dotation de la solidarité communautaire et 46 000 euros pour les fonds de concours généraliste

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 mai à 20 h.